



Edition trimestrielle – N° 2 – Avril 2023

VIE MUNICIPALE

ECLAIRAGE PUBLIC

Changement de l'éclairage public sur la traversée du village (rues d'En bas, d'Amiens, d'Amour et Daours) : installation de 140 lanternes en LED

REFECTION TROTTOIRS



Ruelle Binet et rue d'Amiens



CONCOURS MAISONS FLEURIES 2023

Concours des Maisons Fleuries sur inscription des administrés voulant participer.

L'inscription au concours communal permet d'inscrire les lauréats au concours départemental des Villes, Villages et Maisons fleuris. En 2022, trois lauréats ont été sélectionnés et récompensés lors de la remise des prix du Concours Départemental qui a eu lieu au Chiffon Rouge à Flixecourt.

Votre participation est valorisante pour notre village, le fleurissement de vos façades, balcons, jardins sur rue rendent la traversée de Vignacourt agréable (Bulletin de participation ci-joint)



Chasse aux œufs de Pâques

RDV LE LUNDI 10 AVRIL 2023 A 11H00 AU PARC (POUR LES ENFANTS DE VIGNACOURT DE MOINS DE 12 ANS)

HAUTS DE FRANCE PROPRES



Ramassage des déchets par les enfants de l'Ecole Primaire le vendredi 17 mars et le samedi 18 mars avec les habitants de la commune

PERIODE ESTIVALE D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE LA CHAUSSEE TIRANCOURT

Du 1^{er} Avril 2023 au 30 Septembre 2023

Lundi, Mercredi, et Vendredi : 9h00 – 12h00 et 14h00 -19h00

Fermé le Mardi

Samedi : 9h00 – 12h30 et 13h30 -19h00

ASSOCIATION AUTONOME DES ANCIENS COMBATTANTS DE VIGNACOURT

Après le cérémonial, pour tous les invités et public réunis, si vous désirez être parmi nous à un repas convivial qui aura lieu à la salle des fêtes à partir de 13 heures, vous pourrez vous inscrire jusqu'au 22 avril 2023 dernier délai en contactant :

**Monsieur Marc DUBUS au 03 22 52 96 71.
Menu à 25,00 €, 15 € pour les veuves de
l'Association.**

Apéritif avec ses amuse-bouche.

Buffet froid à volonté.

Salade et fromages.

Dessert.

Boissons à discrétion – Café.

Nous comptons sur votre nombreuse participation, merci.

PELERINAGE A LOURDES 2023

Du lundi 10 au samedi 15 juillet

Carnet d'offrandes pour les malades : Numéro gagnant 22274 : Mme LEBLOND Béatrice.

Merci pour les offrandes des participants.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

VERMAELEN Camille née le 29/09/2022

BEHANZIN Victoria née le 15/01/2023

EVENEMENTS A VENIR

10 avril	Chasse aux œufs de Pâques – RDV au Parc à 11h00 pour les enfants de Vignacourt de moins de 12 ans
21 avril	Concert de l'orchestre Gippsland Grammar, venu de l'état de Victoria en Australie – Eglise St Firmin – Entrée Libre
22 avril	11h15 : Cérémonie au cimetière britannique – Apéritif déjeunatoire au Centre d'Interprétation Vignacourt 14/18
23 avril	AnzacRun – Courses commémoratives de 5 et 10 km + courses enfants Inscriptions en ligne avant le 20/04 sur Klikego ou courses80 – Restauration sur place sur réservation – Concert de Rollin' & Tumblin '
24 avril	Hommage aux soldats par l'ALSH à 15 h au cimetière anglais
1^{er} mai	Pétanque – Doublettes – 5 € par joueur – Inscription sur place- Buvette - Restauration
8 mai	Les membres du comité directeur, les adhérents de l'Association d'Anciens Combattants et porte-drapeau invitent les habitants à participer à la cérémonie patriotique 9 h 30 : Célébration religieuse en l'église de VIGNACOURT suivie d'un défilé précédé de la Musique de Vignacourt, direction le cimetière communal. Retrouvons-nous ensuite en la chapelle St Firmin où une distribution de bonbons aux enfants sera offerte et un vin d'honneur par la municipalité. Après le cérémonial, pour tous les invités et public réunis, si vous désirez être parmi nous à un repas convivial (pour toute réservation voir les informations à l'intérieur de ce bulletin).
28 mai	Réderie de la Musique de Vignacourt - Inscriptions, au 414 rue de la briqueterie à Vignacourt tél: 06 80 50 61 23 du mardi 2 mai au samedi 6 mai pour les riverains des rues Léon Thuillier, des Alliés jusqu'au château d'eau, Thuillier Buridard jusqu'à l'école de musique, Alcide Boutard (début de la rue), Moulin de Pierre(début de la rue) et à partir du mardi 9 mai pour les exposants extérieurs - Inscriptions du lundi au samedi.
10 juin	Pétanque – Doublettes – 5 € par joueur – Inscription sur place - Buvette - Restauration
17 juin	Après-midi récréatif organisé par le CCAS
18 juin	11h : Commémoration de l'appel du 18 juin 1940 au cimetière : à la suite de cette commémoration un verre d'honneur sera offert par l'Association des Anciens Combattants en la chapelle St Firmin pour tous les participants.
23 juin	Kermesse de l'Ecole de Vignacourt

BULLETIN D'INSCRIPTION « MAISON FLEURIE » 2023

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. :

Adresse MAIL :@.....

Catégories des Maisons Fleuries choisies (*une même maison ne peut concourir que dans une seule catégorie) – Cocher la case de votre choix :

- Fleurissement des façades, Pas de Porte, Balcon
- Fleurissement Jardins visibles depuis la rue
- Jardins paysager ou potager visible depuis la rue

Règlement du concours des Maisons Fleuries 2023 - Commune de VIGNACOURT

Art.1 : L'inscription est gratuite et ouverte à tous les résidents de la commune en utilisant **le bulletin d'inscription qui devra être remis en mairie.**

Art.2 : Date limite d'inscription : **10 juin 2023**

Art.3 : Les catégories des Maisons Fleuries sont :

- Les maisons proprement dites (Fleurissement des Façades, Pas de porte, Balcon)
- Les jardins Fleuris visibles depuis la rue
- Les jardins paysagers ou potagers visibles depuis la rue

Art.4 : La participation à ce concours autorise les membres du jury à prendre des photos de vos fleurissements. Ces photos pourront être exploitées dans le cadre de l'information communale (article dans les échos, presse locale, exposition...) et également au niveau du concours départemental

Art.5 : Le jury est constitué des élus de la commission « Environnement ».

Art.6 : Les critères de sélection porteront sur la composition, l'harmonie des couleurs, l'état d'entretien et la mise en valeur du visuel de votre Fleurissement.

Art.7 : Une cérémonie aura lieu courant octobre/novembre 2023 avec l'ensemble des participants inscrits à ce concours. Une récompense sera remise afin de vous remercier pour votre participation à l'embellissement de notre commune.

Art.8 : Les membres du Conseil Municipal ne peuvent prendre part à ce concours. L'inscription à ce concours implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement. Ce règlement est consultable via le site Internet de la commune «www.vignacourt.fr» ou à votre disposition au format papier en Mairie